



LE club

Nature Aventure
des Laurentides

Le Guide général





Table des matières

1. Présentation et mission
2. Reconnaissance du territoire
3. Programme des écoles de la forêt
4. Lieu
5. Indications pour l'accueil et le départ
6. Politiques administratives
7. Code pour bien vivre, ici, ensemble
8. Politique de santé et de sécurité
9. Communications

1/Présentation et mission

Le club nature aventure des Laurentides est un organisme à but non-lucratif qui oeuvre dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement. Notre organisme souhaite offrir une programmation diversifiée afin de répondre aux besoins de plein air, de jeu et d'aventures dans la grande communauté des Laurentides. Notre mot d'ordre : « viens jouer dehors ! ».

Notre mission,

Accompagner les personnes de tout âge dans la construction de leur relation avec eux-mêmes, leur communauté et leur environnement à l'aide de pratiques centrées sur l'apprenant, le jeu et la nature.

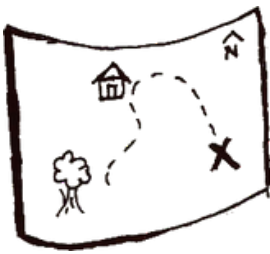


2/Reconnaissance du territoire

Considérant que les pratiques du club s'enracinent dans un territoire et des savoirs issus des peuples autochtones, le club nature aventure des Laurentides s'est engagé dans un processus de décolonisation visant ultimement la réconciliation avec les nations autochtones.

Ainsi, nous reconnaissons que de nos programmes auront lieu sur un territoire traditionnel non-cédé des peuples Nitakinan (Anishinabeg) et Nitaskinan (Atikamekw). Nous reconnaissons que ces peuples ont été, sont et seront les gardiens de ces forêts, de ces lacs, de ces rivières et de tout ce grand milieu de vie. Nous sommes reconnaissants de pouvoir apprendre, jouer et vivre, dans et avec cet environnement.

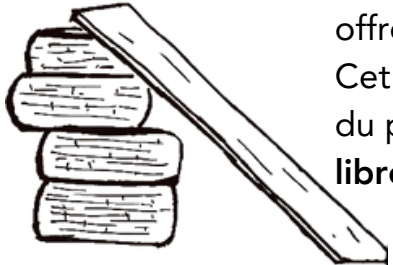
3/Programme des écoles de la forêt



L'école de la forêt (forest school) est une vision éducative centrée sur l'apprenant, le jeu et l'environnement. Ce programme est né des pays scandinaves et porté au Canada par l'Alliance Enfant Nature (Child and Nature Alliance). L'école de la forêt nous pousse à réfléchir hors des sentiers battus de l'école traditionnelle pour explorer une autre vision de l'apprentissage.



D'abord, la classe est la forêt, le lac, le parc et tous les espaces extérieurs dans lesquels nous pouvons explorer et jouer ! De plus, il n'y a pas d'enseignant.e, mais plutôt des facilitateur.ice.s d'aventures qui proposent des idées d'activités, aident les jeunes à cheminer dans leurs projets, guident la curiosité des participant.e.s et offrent un accompagnement bienveillant. Finalement, ce programme ne possède pas de curriculum dicté d'avance. Les apprentissages émergent des saisons, des rencontres soudaines dans la forêt, des amorces laissées sur la route et surtout des intérêts des participant.e.s!



Un tel programme implique de voir les jeunes comme des êtres curieux, autonomes et compétents pour apprendre et s'épanouir quand nous leur offrons le temps et l'espace.

Cet univers est à découvrir et nous vous offrons ici un petit résumé de piliers du programme que sont le **jeu libre**, la **prise de risque saine** et les **matériaux libres et ouverts**.

Le jeu libre

La pédagogie du jeu libre, où l'enfant est en contrôle et soutenu par un adulte disponible et bienveillant, permet aux jeunes de réaliser des activités qui les motivent, et de se développer à leur propre rythme, selon leurs intérêts et leurs besoins. Cela encourage la créativité, la résolution de problème, l'expression de soi et l'estime de soi, tout en permettant aux participant.e.s de connaître leurs propres limites et celle des personnes avec qui elles jouent.



Les matériaux libres et ouverts (loose parts)

Les loose parts se traduisent en français par « matériaux libres et ouverts ». Il s'agit de matériel qui n'a pas de fonction précise dans le cadre du jeu. Les matériaux utilisés peuvent être autant des boîtes de carton, des pneus, du tissu ou des bouts de bois, ou, encore mieux, des objets qu'on retrouve dans la nature (branches, eau, terre, cailloux, etc.) Par exemple, on peut apporter des pneus dans l'espace de jeu et les enfants pourront les utiliser pour construire, faire des jeux d'adresse ou d'équilibre, ou autre chose. C'est là l'essence des loose parts, permettre de s'exprimer dans le jeu sans que le matériel ne prescrive d'avance le résultat du jeu. Cette approche permet ainsi de stimuler les jeux imaginaires et la créativité des enfants.



Prise de risque saine



...ou risquer d'apprendre? La prise de risque est un sujet assez délicat pour certains parents ou éducateurs.trices. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'« éduquer au risque, c'est impliquer les enfants dans la recherche de leur propre sécurité.»

Les recherches d'expériences motrices, menées par l'enfant, lui permettent de se développer au niveau psychomoteur (motricité, équilibre, etc.) en plus de développer le contrôle de ses émotions, l'acceptation d'éventuels échecs, et la perception du danger (afin de l'éviter!).



Au sein d'un programme de Forest school, il existe des risques inhérents à certaines activités. Nous nous assurons de bien outiller et de bien superviser les jeunes dans ces activités et d'adapter celles-ci aux compétences de chaque participant.e. Parmi les activités pouvant comporter des risques sains, nous retrouvons:

- Le jeu en hauteur
- Les jeux à vitesse rapide
- L'utilisation d'outils
- Le jeu à proximité d'éléments dangereux (feu, eau, etc.)
- Les jeux de batailles
- Le jeu où l'enfant peut disparaître ou se cacher
- Le jeu avec impact
- Le jeu par procuration

Ces différentes situations de jeu ou d'apprentissage sont détaillées dans notre guide sur le jeu risqué en annexe. Nous présentons aussi les moyens d'intervention privilégiés au Club pour limiter les risques encourus.

4/Lien



PARC RÉGIONAL DE
Val-David • Val-Morin
SECTEUR FAR HILLS



Zone d'accueil

Débarcadère

Secteur Far Hills
Val-Morin
Chalet Far Hills
5966, chemin du Lac-La Salle
Val-Morin (Québec) J0T 2R0

Le terrain d'aventures du club se trouve au coeur du parc régional Val-David/Val-Morin dans le secteur Farhills. En partenariat avec la ville de Val-Morin, nous avons accès au refuge et au terrain de la ville.

Le chalet nous permettra de nous réfugier en cas d'intempéries. Nous aurons aussi accès à une magnifique forêt de 11.7 hectares pour vivre de grandes aventures!



5/Indications pour accueil et départ

Dirigez-vous vers la guérite et présentez votre vignette du club (qui vous sera donnée lors de la 1ère rencontre), vous donnant le droit d'accéder au débarcadère pour les activités du Club nature aventure.

Veuillez noter que la vignette ne donne pas le droit d'accès au parc régional (sauf pour les personnes qui participent à l'activité). Pour accéder au parc, vous devez avoir votre carte d'accès annuel ou payer un droit d'accès quotidien au chalet d'accueil.

Vous pourrez vous stationner dans l'endroit indiqué sur la carte et nous serons à l'espace d'accueil pour vous recevoir. Tous les parents devront se présenter à l'espace d'accueil à l'arrivée et au départ. La personne qui déposera le/la participant.e en début de journée devra indiquer qui viendra le/la chercher à la fin de la journée s'il ne s'agit pas d'un des parents. À la fin de l'accueil, le groupe partira vers notre terrain d'aventure qui se trouve à 5-10 minutes de marche du stationnement. **Si vous arrivez en retard, vous êtes responsables de contacter notre coordonnatrice et de venir rejoindre le groupe. Les jeunes ne peuvent pas venir rejoindre leur groupe seuls.** Nous sollicitons votre ponctualité, afin d'éviter d'allonger inutilement les périodes d'accueil et de départ.

6 / Politiques administratives



Politique de remboursement

Vous pouvez annuler votre inscription aux activités du Club nature aventure des Laurentides à tout moment:

- Jusqu'à deux semaines avant le début du programme : sans pénalités.
- Deux semaine avant le début des programmes et moins : les frais administratif de 10% ne sont pas remboursés.
- Après le début du programme : vous devrez payer pour les séances auxquelles vous avez participé, les frais administratif de 10% et s'ajoute une pénalité représentant 10% (max. 50\$) sur la balance à payer restante.

Nous espérons de tout cœur que notre communauté prenne de plus en plus conscience des impacts des désinscriptions de dernière minute, ainsi que de celles effectuées en cours de session. Bien que nous fassions de notre mieux pour nous adapter à ces changements, ils exercent une pression importante sur notre équipe.

Pour un OBNL comme le nôtre, les complications engendrées par ces situations peuvent avoir des répercussions significatives sur la continuité des services que nous offrons.

Merci de votre soutien et de votre collaboration.

Politique d'annulation des séances

Le Club nature aventure des Laurentides se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs séances en cas de force majeure, notamment en raison de situations liées à la santé publique ou de conditions météorologiques extrêmes.

Concernant la météo, différents facteurs (vent fort, froid intense, verglas, etc.) peuvent représenter un danger en milieu forestier. Notre priorité est de garantir un environnement sécuritaire pour tous les participant·e·s. La décision d'annuler une séance est prise par le Club nature aventure des Laurentides. Un courriel ou un appel sera transmis aux parents pour les en informer. Étant donné que les conditions peuvent changer rapidement, l'avis d'annulation pourrait être envoyé la veille ou le matin même.

Le Club se réserve le droit d'annuler, sans remboursement, jusqu'à 15 % des séances prévues (arrondi à l'entier supérieur).

6 / Politiques administratives



Politique photo et vidéo

Pour les parents/gardiens l'ayant consenti, le Club se permet de prendre des photos et/ou des vidéos au cours de ses programmes, et à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins promotionnelles ou éducatives. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du Club nature aventure.

Nous partageons aussi ces photos et vidéos avec les parents/ gardiens afin de les tenir informés des activités qui se déroulent durant les programmes.



Politique en cas d'absence

Absences

Les parents ou gardien·ne·s sont responsables d'aviser le Club nature aventure des Laurentides en cas d'absence à une activité. Aucune séance ne sera remboursée pour les absences ponctuelles.

Absence prolongée

Un remboursement peut être accordé uniquement si vous désinscrivez votre enfant pour le reste de la session, ce qui permettra d'offrir la place à une autre famille. Dans ce cas, des frais de désinscription s'appliqueront.

7/Code pour bien vivre, ici, ensemble



Les activités du Club sont soutenues avec bienveillance par notre équipe de facilitateur.rice.s. Nous visons le bien-être et l'épanouissement de chacun. Le Club vise à créer un espace inclusif et respectueux pour toutes et tous. Notre code pour bien vivre, ici, ensemble intègre les 3 grandes sphères du respect, soit:



- **Le respect de l'environnement** | Nous sommes des co-habitant.e.s de la forêt et travaillons à préserver cet espace pour l'ensemble des êtres qui y vivent.
- **Le respect des autres** | Nous comprenons que chaque personne possède des besoins différents et acceptons de respecter les limites de chacun. Nous agissons afin que les autres autour de nous puissent être bien et en sécurité.
- **Le respect de soi** | Nous sommes à l'écoute de nos besoins et de nos limites. Nous exprimons nos besoins et nos idées avec des mots et des gestes respectueux. Nous agissons de manière à éviter les dangers nuisibles à notre bien-être global.

Notre équipe accompagnera chaque participant.e dans l'intégration de ce code en :

- Clarifiant et répétant les attentes
- Intégrant ces attentes de manière positive et bienveillante
- Aidant les enfants à développer des moyens d'autorégulation, de confiance en soi et de communication
- Détachant les actions de l'individu dans une vision de non-jugement
- Considérant les besoins de chaque enfant et leur niveau développemental



Dans une situation où le/la participant.e ne respecte pas le code de vie et qu'il/elle se mette en danger ou mette en danger une autre personne, les étapes suivantes seront entreprises par l'équipe du club en fonction de la gravité de la situation et la répétitivité des gestes:



- L'adulte responsable aidera la personne à se retirer de la situation, identifiera avec elle le comportement inapproprié ou dangereux (ainsi que les besoins associés) et trouvera des moyens pour éviter que cette situation ne se reproduise (et remplir ses besoins d'une autre manière).
- L'équipe responsable du participant.e.s se rencontrera pour partager le plan d'action afin que toute l'équipe agisse de manière consistante et s'accorde sur les meilleures approches pour accompagner cette personne.
- L'adulte responsable communiquera avec le parent/gardien afin d'expliquer la situation et identifier les causes.
- L'équipe et les parents/gardiens pourront développer ensemble des stratégies pour faciliter l'intégration du/de la participant.e.s et le respect du code de vie.
- Les stratégies seront appliquées de manière consistante en intégrant des moyens de renforcement positif pour le/la participant.e.s.
- Un suivi sera fait à chaque séance avec le/la participant.e.s et les parents/ gardiens pour suivre l'évolution de la situation.
- Dans le cas où la personne continue d'avoir des comportements dangereux pour elle-même et les autres, et ce malgré le soutien offert par le club, la personne sera retirée de la séance ou du programme selon la situation.



8/Politiques santé et sécurité



Politique habillement, matériel et outils

L'habillement est central pour vivre une expérience positive à l'extérieur. Si nous sentons que votre enfant n'est pas convenablement habillé pour la journée, nous demanderons aux parents ou gardiens d'aller chercher plus de vêtements pour s'assurer que le jeune sera confortable pour la journée. Le Club pourra prêter parfois des vêtements.

Sauf pour les éléments mentionnés dans la section "habillement", **nous ne recommandons pas d'amener d'autres effets personnels dans le sac à dos que ce soit des jouets ou des appareils électroniques.** Nous souhaitons que les jeunes puissent profiter de cette expérience en forêt et orienter leur attention sur les éléments de la nature. De plus, les jeunes ont tendance à perdre leur effet personnel dans les bois quand ils en ont trop. Le Club nature aventure ne se tient pas responsable pour le vol, la perte ou l'endommagement de ces objets non-essentiels.

Les outils personnels des participant.e.s (ex. couteau de poche) ne peuvent pas être amenés au club sans l'approbation des responsables de programme. Il en va pour la sécurité de tous les participant.e.s. Cette approbation sera donnée au parent/gardien suite à l'évaluation des compétences du/de la participant.e.s dans la manipulation de l'outil.

Nourriture et allergies

Lors des programmes du club, nous demandons à ce que les jeunes ne partagent pas leur nourriture à moins que ce soit dans le cadre d'un événement spécial (ex. fête) ou d'une activité. Cette mesure vise à soutenir l'équipe pour le contrôle des allergies et aussi pour s'assurer que les jeunes mangent suffisamment pour la durée du programme.

Puisque nous n'avons pas de poubelles dans la forêt et que nous souhaitons protéger ce milieu, nous demandons à ce que les participant.e.s rapportent les déchets à la maison pour en disposer (incluant les déchets compostables).

Toilette et lavage de main

Les participant.e.s auront à leur disposition tout ce qu'il faut pour se laver les mains avant les repas et lorsque demandé.

Pour les toilettes, les participant.e.s auront à leur disposition une toilette compost extérieure. Nous voyons cet aspect comme un apprentissage de vie en forêt et accompagnerons nos participant.e.s afin qu'ils/elles se familiarisent avec ce type de toilette.

Il est à noter que nous avons aussi accès à une toilette intérieure en cas de nécessité.



9/Communications



Veuillez noter que nous contacterons chaque famille avant le début du programme afin de confirmer avec vous certains détails et répondre à vos questions.

Lors du programme, vous pourrez contacter la coordination par téléphone au :

819-216-1577

Vous pouvez aussi nous contacter pour toutes autres questions via notre courriel :

clubnatureaventure@gmail.com

Au courant du programme, nous vous tiendrons informé via courriel de l'évolution de nos aventures et aussi des détails liés au fonctionnement du programme. Vous pourrez aussi nous suivre sur notre **page Facebook « Club nature aventure des Laurentides »**

Au plaisir de vous voir dehors!

– L'équipe du club

